

**COMPTE-RENDU
CONSEIL COMMUNAL TALENCE NORD
RÉUNION RESTREINTE
5 JUIN 2019**

Proposition d'installation de station de gonflage pour les vélos

M. GARRIGUES, conseiller municipal et métropolitain en charge des mobilités développe la mise en place de stations de gonflage de vélo et propose qu'une d'entre elles soit positionnée dans le quartier. Après discussion sur l'emplacement, les Conseillers Communaux valident l'implantation d'une station de gonflage près de la passerelle, à l'angle de la rue de la Passerelle et de l'Impasse Sainte-Marie et décident de la financer à hauteur de 2800 €.

Point sur le Parc Triaire

L'association Le Jardin de la Passerelle a fait une demande à la Mairie pour l'aménagement et la transformation d'un bassin existant du parc Triaire en mare. Cela implique des travaux d'aménagement qui consistent à casser les bords du bassin et à remodeler les espaces autour. En parallèle, ce projet a été déposé dans le cadre de l'appel à projets du budget participatif 2019.

Il est convenu par les conseillers communaux que si ce projet est élu, son financement sera pris en charge par le budget participatif. Si ce n'était pas le cas, c'est le Conseil Communal qui le soutiendrait financièrement.

Le but de ce projet est de développer une zone de biodiversité.

Il est rappelé à l'occasion du débat sur le parc Triaire qu'il s'agit bien d'une réserve LPO. En quoi cela consiste ? Une visite de spécialistes de l'association établit un état des lieux. Puis est organisée une contre visite 5 ans après pour dresser un bilan de l'évolution du site.

Point sur la végétalisation des quartiers Nord

- Aménagement de l'espace Boris Diaw : le Service Environnement et Paysages s'y est engagé. Il est proposé d'y procéder à la plantation de haies. Elles seront positionnées pour tenter de limiter le stationnement anarchique des véhicules sur les espaces verts. La réalisation de ces plantations est prévue en fin d'année.

- Point sur le parc Duguesclin : dans le cadre du budget participatif, un riverain a présenté un projet de jardin partagé qui a été élu. Compte tenu de l'espace réduit du site, Madame CHADEBOST, adjoint délégué aux Espaces Verts, ne souhaite pas que ce projet empiète sur les autres usages de l'espace. Elle doit rencontrer prochainement le porteur de projet avec qui elle doit finaliser l'aménagement précis sur le lieu.

- Rue de la Fraternité : Madame CHADEBOST, toujours dans cette logique de végétalisation des quartiers, annonce qu'une réflexion est engagée par le Service Environnement et Paysages (SEP) pour proposer un aménagement. Quelle forme prendra-t-il ? Cela reste à définir.

Monsieur LEGERON regrette que les perspectives de végétalisation qui avaient été faites par le groupe de travail du Conseil Communal ne soient pas reprises dans le plan végétalisation. Cela concerne notamment la plantation d'arbres sur des espaces suffisamment larges dans le quartier. Monsieur LEGERON a fait parvenir une proposition au SEP qui doit être intégrée au plan global.

Point sur le groupe de travail Aménagements Felhmann / Place Aristide Briand

L'atelier s'est réuni à 4 reprises et l'agence A'Urba a fait trois propositions d'aménagement. Les deux premières n'ont obtenu que la moitié des suffrages des membres de l'atelier. La troisième semble être la plus proche de leurs attentes.

Le 12 juin prochain, se déroulera la présentation publique des projets. La réalisation est prévue en 2021 / 2022.

Demandes d'aides financières

- Le Conseil Communal accepte de participer à l'achat d'un jeu d'échec géant qui pourra être utilisé pour toutes les manifestations de la ville et des associations. L'achat est partagé par l'ensemble des 5 Conseils Communaux à hauteur de 180 € chacun.

- Concernant une demande de soutien financier émanant d'Episolidaire, les Conseillers Communaux considèrent que cette demande n'est pas du ressort de cette instance et ne donnent donc pas suite à cette requête.